

Quels Masters ?

Les programmes passerelles permettent aux étudiants d'accéder aux masters, avec un programme complémentaire préparatoire de 60 ECTS maximum.

PROGRAMMES PASSERELLES

☀️🌙
60 ECTS max.

MASTERS 60 ECTS

- Master en sciences commerciales ☀️🌙
- Master's degree in Management Sciences 🇬🇧☀️

MASTERS 120 ECTS

- Master en gestion de l'entreprise ☀️
 - Programme ICHEC
 - Programme tri-diplomation ICHEC-UCL-ULB 🇬🇧
- Master's degree in Business Management 🇬🇧☀️

- Master Business Analyst ☀️ en alternance ICHEC-ECAM

Pour ce master, un programme de cours spécifique sera défini sur base des études antérieures de l'étudiant après analyse de son dossier.



Programme des cours complémentaires aux Masters

Intitulés	ECTS
Droit fiscal et droit du travail	5
Economie	5
Durabilité et méthodologie	5
Comptabilité et analyse financière	5
Mathématique financière et Gestion financière	5
Introduction à la modélisation et aux bases de données	5
Théories statistiques pour la gestion	5
Mathématiques pour la gestion	5
Philosophie	5
Leadership responsable et gestion d'équipe	5
Anglais*	5
Néerlandais ou Allemand**	5
Total	60

Descriptif détaillé du programme sur ichec.be

Les programmes passerelles ont été spécialement conçus pour les Bacheliers du type court. Ils peuvent être adaptés en fonction du cursus de l'étudiant. La majorité des cours sont dispensés en français.

* En cours du soir, le cours d'anglais passe à 10 crédits

** Uniquement en cours du jour

Bacheliers de type court concernés par les passerelles vers l'ICHEC

- Assistant de direction
- Assurances
- Commerce et développement
- Commerce extérieur
- Comptabilité
- Conseil en développement durable
- Coopération internationale
- Droit
- E-business
- Gestion de l'environnement urbain
- Gestion des ressources humaines
- Gestion hôtelière
- Immobilier
- Informatique de gestion
- Management de la logistique
- Marketing
- Relations publiques
- Sciences administratives et gestion publique
- Tourisme

Pour qui ?

- Les bacheliers de plein exercice ou de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Les bacheliers de la Communauté flamande.
- Les autres bacheliers doivent introduire une demande d'analyse de dossier.

